

## Règlement intérieur du tournoi

- 1- Le tournoi se déroulera en application des règles de la FFBA ainsi que du «Règlement des Tournois Départementaux Jeunes en simple» en vigueur
- 2- Tout joueur participant devra présenter sa licence en règle le jour du tournoi. En cas d'absence de licence, le joueur devra compléter une déclaration sur l'honneur.
- 3- Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4, avec 2 sortants par poule, puis en tableau final dans chaque catégorie.
- 4- L'arbitrage des matches sera assuré par les gagnants en poule, puis les perdants après les poules.
- 5- Les volants « plastique » (Yonex Mavis 300) sont fournis par le club organisateur. Et les volants « plume » sont à la charge des joueurs
- 6- Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 7- Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- 8- Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer, les arbitres et les juge-arbitres.
- 9- Les joueurs auront le droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- 10- Une tenue de Badminton conforme aux circulaires de la FFBA est exigée sur les terrains.
- 11- Tout joueur désirant s'absenter quelle qu'en soit la raison et quelle qu'en soit la durée, doit avoir l'accord du juge-arbitre sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 12- Le temps de repos entre deux matches est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés. Le temps d'arbitrage est considéré comme temps de repos.
- 13- Tout volant touchant une infrastructure de la salle sera compté let au service où il pourra être rejoué 3 fois. Pendant l'échange, ce sera considéré comme une faute et le point ne sera pas rejoué.
- 14- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 15- Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.
- 16- Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
- 17- Les décisions des juges-arbitres sont sans appel.
- 18- Le comité d'organisation se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, en accord avec le juge-arbitre.
- 20 - Il est interdit de fumer dans la salle de La Seiche.
- 21 - Il est interdit toute manifestation bruyante en dehors de la Salle.
- 22- Le présent règlement sera affiché dans la salle.
- 23- Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.